



Le mot du Maire



Les travaux d'aménagement du centre-ville, inaugurés le 13 juillet dernier, ont pu laisser penser, par leur côté incontournable, que la municipalité n'avait en tête que ce projet. Eh bien il n'en est rien et d'autres chantiers plus discrets, lancés dans le cadre du plan d'action pour la redynamisation de notre cité, commencent aussi à arriver à leur terme. C'est aujourd'hui le cas de la rénovation de l'école Docteur Benoît qui arrive à son terme. Près de 2 millions d'euros (autant que pour le centre-ville !) ont été injectés, avec l'aide de l'Etat, de la Région, du Département et de la Banque des Territoires, dans la transformation complète du bâtiment, ancien collège construit dans les années 60. Cette rénovation permettra à nos enfants d'évoluer dans un environnement moderne, sécurisé et confortable, tout en réduisant de façon drastique la facture énergétique. En effet, grâce à une isolation renforcée et à une gestion centralisée de la ventilation, la consommation énergétique sera divisée par 2 par rapport à la situation précédente et même par 4 si l'on prend en compte l'utilisation antérieure de 2 bâtiments énergivores ; en outre le taux de gaz carbonique dans l'atmosphère sera contrôlé en permanence conformément aux nouvelles recommandations sanitaires.

La rentrée aura donc cette année un caractère particulier dans notre commune puisque les élèves, les parents et les enseignants de l'école primaire verront des habitudes acquises de longue date être perturbées, ce qui est rarement agréable. En contrepartie, une grande partie d'entre eux pourra désormais accéder à l'école à pied ou à vélo de façon particulièrement sécurisée via les larges trottoirs du centre-ville et surtout la voie verte qui sera bientôt mise en service entre l'entrée sud de la ville et la place De Gaulle, voie verte qui passe au pied de l'école. Pour les inconditionnels de l'automobile l'accès à l'école se fera par la rue Warnod, en sens unique vers la rue Hauterive qui a été prolongée pour faciliter l'accès. A noter que la circulation devant l'école ne sera autorisée qu'aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Malgré plus d'une année entière consacrée aux travaux, obtenir une livraison du bâtiment pour la rentrée n'a pas été une mince affaire et des ajustements devront très probablement intervenir après la rentrée. Des travaux de finition comme les plantations, soumises au calendrier des saisons, seront effectués au cours de l'automne et la municipalité restera à l'écoute de toutes les suggestions à même d'optimiser le fonctionnement de cette nouvelle école. Bonne rentrée à tous !

Christian CODDET

Bon à savoir !

Ouverture de la chasse le dimanche 10 septembre :
Pensez à porter des vêtements visibles en forêt.

Une distribution mensuelle de sacs kraft pour les biodéchets aura lieu jusqu'à la fin de l'année sur le parking de l'Espace de la Tuilerie.

En septembre, le vendredi 22 de 13h30 à 18h.

Le Conseil Municipal d'Adolescent (CMA) invité au Sénat :

Le lundi 3 juillet, dès l'aube, douze adolescents du CMA et 4 accompagnateurs (trois élus et un parent), se sont retrouvés devant la mairie. Leur destination : la gare TGV de Meroux-Moval, d'où ils ont pris la direction de la capitale. Une longue journée se profilait. Après l'arrivée à la gare de Lyon, la découverte du Métro et du RER, la matinée a été marquée par une croisière en bateau-mouche, offrant des vues sur les ponts historiques, Notre Dame, le musée d'Orsay, la Tour Eiffel, le palais Bourbon... Une pause sur la place du Trocadéro a suivi puis, le déjeuner s'est déroulé dans les jardins du Luxembourg. A 15h, rendez-vous avec Cédric Perrin, sénateur du Territoire de Belfort, pour une visite du Sénat.

Cette visite guidée a été un moment marquant. Les salles historiques, symboles du Pouvoir et de l'histoire de France, ainsi que la vaste bibliothèque remplie de milliers de livres, n'ont laissé personne insensible. Avant l'ouverture d'une séance de travail, le groupe est entré dans l'hémicycle.

La journée s'est achevée à Giromagny vers 22h00. Elle a été riche en découvertes culturelles et empreinte d'une touche sportive inattendue : plus de 10 km ont été parcourus à travers Paris !

André Schnoebelen et Marina Aerens, élus en charge du CMA.



Compte rendu du conseil municipal des 6 et 12 juillet

Vingt-quatre points étaient à l'ordre du jour de la séance du Conseil convoquée pour le jeudi 6 juillet. Bien que le quorum minimum de 12 conseillers se soit trouvé réuni, le seul conseiller présent du groupe d'opposition décida de faire obstruction en quittant la séance. Le quorum requis pour les délibérations n'étant plus respecté, la séance dut être reportée au mercredi 12 juillet.

18 délibérations furent adoptées au cours de cette deuxième séance. Une grande partie d'entre elles ne présentant qu'un caractère technique ou administratif réglementaire de peu d'intérêt ne sera pas rapportée ici (détail disponible sur le site web communal).

Au rang des points importants, le Conseil à l'unanimité décide d'élever le niveau de recrutement d'un poste d'adjoint technique devenu vacant (par suite d'un départ en retraite) en le hissant au grade de technicien. Ceci devrait permettre d'atteindre une plus grande efficacité dans la gestion de la maintenance des bâtiments et de la voirie.

Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité la signature d'une charte d'engagement de la commune à participer activement à la démarche de labellisation du grand Site National du Ballon d'Alsace aux côtés de la préfecture du Territoire et des services du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Cet engagement se situe en cohérence avec la volonté de la commune d'assurer une partie de son développement économique et touristique au titre de porte d'entrée sud de ce futur Grand Site National (comme lieu d'accueil, de services, d'hébergement et de restauration).

Après avoir attribué à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 3 229 € au Bike Club au titre d'une participation à la réfection du Bike Parc, le conseil se penche sur la répartition des subventions aux associations au titre de l'année 2023. Certaines associations ayant remis des dossiers incomplets et le principe de base consistant à répartir une enveloppe budgétaire fixée (40 000 €) l'exercice

s'avérait encore une fois délicat pour atteindre les objectifs d'une plus grande efficacité et d'une plus grande équité dans l'attribution des moyens communaux. Les critères majeurs d'attribution n'ont pas changé (encadrement des jeunes et participation active à l'animation communale) pas plus que le critère mineur (soutien « historique ») mais certains conseillers trouvent les éléments factuels fournis insuffisamment détaillés alors que d'autres voudraient les voir édulcorés. La discussion menaçant de s'enliser le maire décide de reporter cette délibération à la prochaine séance en demandant à la commission d'éclaircir la situation des dossiers incomplets et d'améliorer la présentation générale du dossier.

En vue d'affiner notre capacité de préparation des dossiers de demandes de subventions pour l'année 2024, le Conseil décide à l'unanimité de franchir une nouvelle étape dans le projet d'aménagement de l'annexe de la maison Mazarin (dite « la Mazarine ») en confiant le soin au cabinet Architecture Spirit d'établir un avant-projet détaillé et un dossier de demande de permis de construire sur la base de l'esquisse fournie en 2022 qui prévoyait d'y installer le musée de la Mine et un point d'accueil touristique.

Après avoir formalisé quelques remarques préliminaires sur les projets de révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) proposé par la Direction Départementale des Territoires (DDT) et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) proposé par les services communautaires (CCVS) en lien avec l'Agence d'Urbanisme du Territoire (AUTB), le Conseil approuve à l'unanimité le projet de Plan de Délimitation des Abords du monument historique (fontaine Louis XV) proposé par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Ce nouveau plan, qui sera intégré au PLUi et devra faire l'objet d'une approbation formelle, présentera l'avantage de réduire le secteur d'intervention de l'ABF (actuellement un cercle de diamètre 500 m centré sur la fontaine) à un secteur basé sur les principales rues du centre-ville.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Afin de prendre connaissance du projet de règlement et de zonage, trois réunions publiques vous sont proposées :

Le mardi 12 septembre à 19h à l'EISCAE à Etueffont

Le lundi 18 septembre à 19h à l'Espace de la Tuilerie à Giromagny

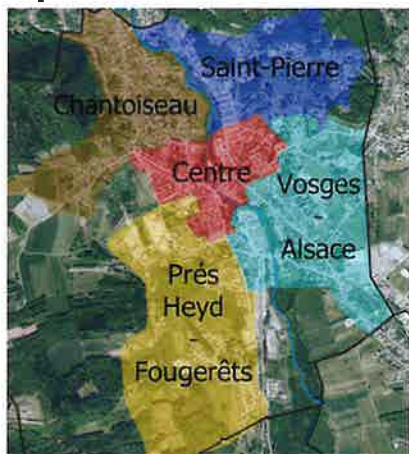
Le jeudi 21 septembre à 19h à la salle communale de Lachapelle s/s Rougemont

Réunion du quartier VOSGES-ALSACE

**Rendez-vous en mairie :
le jeudi 14 septembre à 20h00**

La réunion concerne
les riverains des rues :

de l'Abattoir, de la Gare, allée du Rioz, de la Gendarmerie, avenue de Schwabmünchen, du Voisinnet, André Warnod, faubourg d'Alsace, quartier des Vosges, de Vescemont, de la Noye, avenue Jean Moulin, allée des Fleurs, Hauterive, Philippe Berger, du Colonel Weber, du Rosemont.



**Vous souhaitez apprendre à
utiliser une tablette ?**

France Services Giromagny vous propose une
FORMATION GRATUITE

Programme ARDOIZ de la Poste

Session du 13 octobre 2023 au 08 décembre 2023
Tous les vendredis de 10h30 à 12h00



Places limitées



Inscription obligatoire

franceservices@giromagny.fr
03.39.53.06.56

Mon commerce à Giromagny...

Chaque mois, découvrez un chef d'entreprise à votre service, dans votre ville

Giomarket : une épicerie de proximité essentielle

C'est derrière son comptoir avec un grand sourire qu'Éric HEBAL accueille ses clients. Dans son épicerie, des produits de première nécessité et des tables pour se retrouver et boire un petit café. Ce lieu, Éric l'a voulu simple et chaleureux à l'image des épiceries d'autrefois où l'on venait acheter ce dont on avait besoin et échanger les dernières nouvelles du village.

Chez Giomarket, on trouve des « produits de dépannage », comme aime à le rappeler le commerçant, du lait, des conserves, des boissons, ... mais aussi des produits proposés par des artisans locaux auxquels Éric est très attaché : pâtes de Giromagny, miel de Lepuix, bière de Valdoie, ...



Giomarket

46 grande rue 90200 Giromagny

06 63 14 33 18

hebalericgiro9@gmail.com

Du mar. au sam. 9h - 12h

15h - 20h

Dim. 14h - 19h

Fermé le lundi

Giomarket

epicerie_giomarket.eatbu.com

« Je propose à mes clients une offre multi-services avec des produits de base et tout un éventail de services de proximité comme la possibilité d'acheter des tickets de bus, de faire des photocopies et de retirer ou déposer un colis. En saison je vends également des crêpes, des paninis, des glaces et des boissons chaudes ».

Pour cet ancien commercial et gérant de station, le service est un maître mot.

« Mon métier, c'est être un épicier de proximité, explique-t-il, être à l'écoute de mes clients et répondre présent. C'est pour cela que j'ai mis en place un accueil tardif en soirée, un service de livraison à domicile. Et je ne compte pas m'arrêter là » Des idées pour proposer toujours plus à ces clients, Eric Hebal n'en manque pas. Dans les prochains mois, vous le croiserez peut-être sur les routes au volant d'un camion-épicerie pour proposer ses produits aux habitants des communes voisines. À suivre ...

La vie communale en images



Le 13 juillet, la cérémonie d'inauguration de la deuxième phase des travaux du centre bourg a eu lieu. Plusieurs personnalités étaient présentes, dont Rafaël Sodini, Préfet du Territoire de Belfort, Eric Oternaud, conseiller régional, Maryline Morallet, conseillère départementale, et Florian Chauche, député. Les commerçants, artisans et présidents d'associations avaient également été conviés à cet événement.



Le 13 juillet, la façade de la maison Mazarin a pris des couleurs lors de la soirée festive.



Le 22 juillet, en attendant le passage du Tour de France !



Le 18 juillet, le festival Fort en musique était au parc Mazarin.



Un mini parcours de sport-santé a été installé au Parc du Paradis des Loups ; quatre agrès sont à votre disposition !

Giropratique

Gendarmerie	03 84 29 30 17
Mairie	03 84 27 14 18
Pompiers	18
SAMU	15
ENEDIS	09 72 67 50 90
GRDF	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux	03 84 29 50 19
Urgence Assainissement	06 46 21 42 64
Pharmacie de garde	3237
Médecin de garde	3966
Contact internet à disposition : mairie@giromagny.fr	
Contact GIROCOM : communication@giromagny.fr	



France services

Mairie
03 39 53 06 53

Permanences
pour septembre 2023
sur rendez-vous

Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Mercredis 13 & 27
sur RDV à partir de 14h

Conciliateur de Justice
Mercredis 13 & 27
sur RDV au 06 82 17 55 92
www.conciliateurs.fr

FNATH
Mardi 19

Gaia énergie
Mardi 12
sur RDV au 03 67 68 60 25
contact@gaia-energies.org

En septembre

Mercredis 13 & 27	Ramassage des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)
Jeduis 7 & 21	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)
Dimanche 10	Fantastic Picnic au fort Dorsner à 10h30 (voir annonce)
Dimanche 10	Inscription aux Tennis Club sur les courts de tennis (voir annonce)
Mardi 12 - Mercredi 13 - Jeudi 14	Bourse de rentrée à l'Espace de la Tuilerie
Jeudi 14	Réunion de quartier Vosges-Alsace à 20 h (voir annonce)
Vendredi 15	Visite guidée à la lampe à pétrole au fort Dorsner à 20h (voir annonce)
Samedi 16	Ouverture du fort Dorsner de 14h à 18h (voir annonce)
Dimanche 17	Ouverture du fort Dorsner de 10h à 18h (voir annonce)
Dimanche 17	Concert à l'église à 17h (voir annonce)
Lundi 18	Réunion publique : présentation du projet PLUI à l'Espace de la Tuilerie à 19h
Vendredi 22	Distribution de sacs kraft 13h30/18h Parking Tuilerie
Samedi 30	Ouverture de la saison du théâtre du Pillier Espace de la Savoureuse Renseignements au 0384283942

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Réception des articles, rédaction : Marie-Noëlle Marline

Crédit photos : Thierry Marline, André Schnoebelen

Ont participé à ce numéro : Barbara Natter, Patricia Vuillaumie, CCI

Mise en page & Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 241 - Dépôt légal 09-2023

Les amis de l'orgue de Giromagny fêtent leurs 20 ans

Dimanche 17 septembre à 17h à l'église Saint Jean-Baptiste

Les Amis de l'orgue de Giromagny ont le plaisir de vous inviter au concert que donneront les Chœurs Grégoriens à l'occasion de la célébration de leurs 20 années d'existence. Dès la création de l'Association des Amis de l'orgue, en 2001, il fut question de constituer un chœur d'hommes, puis un chœur de femmes pour mettre en valeur un répertoire bien souvent délaissé. Ces quelques trente choristes allaient multiplier leurs manifestations, donner des concerts - grégorien et orgue - dans le but de faire redécouvrir tout un répertoire et, par la même occasion, apporter leur contribution à l'objectif principal de l'Association, à savoir la restauration de l'orgue Verschneider de l'église Saint-Jean-Baptiste de Giromagny. Ce concert nous permettra d'entendre les plus belles pages données en concert depuis les débuts de ces deux chœurs jusqu'à aujourd'hui. Les pièces vocales alterneront avec des morceaux d'orgue en lien direct avec la thématique grégorienne.

Entrée libre - Plateau Jean-Jacques Griesser - Contact : 06 15 83 93 26

USG TENNIS devient LE TENNIS CLUB DES VOSGES DU SUD

Le 1^{er} septembre verra la création d'un nouveau club de tennis : le Tennis Club des Vosges du Sud, résultat du regroupement des clubs de Giromagny, Etuefont et Rougemont-le-Château.

Nos liens, tant sportifs qu'amicaux depuis de longues années, nous ont poussés à réaliser ce projet dont on parlait depuis fort longtemps.

L'école de tennis poursuivra son activité, encadrée par Joël Guinard comme enseignant. Les enfants de 4/6 ans seront accueillis dans le cadre du mini tennis. Un effort particulier sera fait pour le tennis féminin aussi bien en catégorie loisir, débutante que compétition. Sportivement, les équipes vont fusionner et devraient permettre de gagner en compétitivité et de monter dans la hiérarchie régionale.

Le 9 septembre à Rougemont-le-Château et le 10 septembre à Giromagny, nous serons sur les courts pour enregistrer les inscriptions de 10h à 12h et 14h à 16h.

Daniel Henlé - Contact : 06 81 56 90 07



Appel à bénévoles !

Les Chatmagnys Libres



Association pour la protection des chats de Giromagny

L'association Les Chatmagnys Libres recherche de nouveaux bénévoles de terrain, car l'association est de plus en plus sollicitée pour gérer la population féline errante sur notre commune.

Nous avons besoin de vous pour diverses actions telles que les captures, le nourrissage et la participation aux événements pour récolter des dons.

Nous sommes à la recherche d'un espace d'environ 15 m² équipé d'une fenêtre. Ce lieu serait destiné à abriter le matériel ainsi que les chats en transit en attendant leur stérilisation et pendant leur période de convalescence.

Contact : Chatmagnys.libres@gmail.com

InFortmations

Le Fort participe pour la seconde fois aux Fantastic Picnics.

Le dimanche 10 septembre, ce sera l'occasion de visiter le Fort Dorsner avec un guide, de la cour centrale, aux fossés et aux souterrains.

La visite sera suivie d'un pique-nique de produits locaux sur l'une des plateformes d'angle (non ouverte à la visite habituellement).

Réservation jusqu'au 07/09. Tarif : 30€ / personne (15€ pour les -12 ans)

<http://www.bourgognefranchecomte.com/fantastic-picnic/picnic-au-fort-dorsner-de-giromagny>
Enfin, les Journées Européennes du Patrimoine seront les dernières occasions de l'année pour les visites historiques :

- visite guidée de nuit à la lampe à pétrole (sur réservation) vendredi 15 à 20h.

Tarif : 5€ pour les +12 ans, 3€ pour les 6-12 ans

- visite sur circuit libre : samedi 16 de 14h à 18h et dimanche 17 de 10h à 18h. Gratuit

Lucile Grillon

